

Règlement : Bal des Terminales du vendredi 9 Juin 2017

Informations à transmettre à vos camarades de classes participants !

Chèr(e)s délégué(e)s,

Le vendredi 9 juin **dès 20h**, débutera le bal des terminales de la promotion 2016-2017 au restaurant scolaire niveau inférieur. L'entrée dans l'établissement se fera sur présentation d'un bracelet remis préalablement par vos délégués respectifs et de votre carte nationale d'identité (CNI).

Toute sortie de l'établissement sera définitive !

Afin d'assurer le bon déroulement de la soirée, nous rappelons qu'il est **interdit** d'apporter des produits dangereux et/ou illicites et ce conformément au règlement intérieur. Il est également interdit d'apporter à boire, même de l'eau.

L'accès aux bâtiments destinés au cours est **également interdit**. En cas de dérive, M. le Proviseur peut décider de suspendre l'événement à tout moment, ou d'exclure certains participants. Une **zone fumeur** sera mise en place dans l'enceinte du lycée, il sera interdit de fumer à l'extérieur de cette zone.

À l'entrée du lycée, des agents de sécurité seront chargés de faire en sorte qu'aucun débordement n'ait lieu. Il y aura donc des **contrôles systématiques**. Tous les objets qui seront jugés inopportuns seront confisqués. La direction se réserve le droit de refuser l'entrée aux personnes ne respectant pas le règlement.

La fin de la réception est prévue pour **minuit**.

Un buffet d'en-cas salés et sucrés ainsi que jus de fruits et sodas est prévu mais il est conseillé aux élèves d'avoir dîné avant le début de l'événement.

Le thème de la soirée est "élégant", nous souhaiterions donc que les élèves aient ce soir là, leur plus belle tenue. Un vestiaire sera également mis à disposition en salle d'étude.

En comptant sur vous pour assurer le bon déroulement de cette dernière soirée au lycée, nous vous souhaitons d'avance une très bonne soirée!

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le CVL, à CVL@lycee-ozenne.fr